

Une « montagne dans la mer »

Située au cœur du golfe de Gènes, la Corse s'étend sur une superficie de 8 680 km². Elle se caractérise par un relief montagneux et un littoral très découpé. C'est la troisième île de méditerranée en superficie derrière la Sicile et la Sardaigne. Avec 38 habitants au km², c'est la moins densément peuplée (Les îles Baléares ont la plus forte densité : 227 habitants par km²). Sa densité de population la situe aussi parmi les départements français les moins denses (moyenne française de 105 habitants/km²).

En 2016, 330 455 personnes résident en Corse, soit un Français sur 200, alors qu'un Espagnol sur 40 vit aux Baléares et un Italien sur douze en Sicile.

La moitié de la population dans 10 communes

La population insulaire est largement concentrée sur le littoral, et en particulier dans les grandes villes et leur périphérie. Les dix communes les plus peuplées regroupent 170 808 habitants en 2016, soit 52 % de la population totale de l'île. Neuf sur dix d'entre elles sont sur le littoral et huit sur dix se situent en Haute-Corse.

Suite à l'adoption et la mise en place de la loi NOTRe, l'intercommunalité a été renforcée, ses fonctions et responsabilités étendues. Certaines intercommunalités ont été regroupées, leur nombre a donc diminué. L'intercommunalité concerne la totalité de la population corse.

Au 1^{er} janvier 2019, la région compte 2 communautés d'agglomération : les communautés d'agglomération du Pays Ajaccien et de Bastia qui abritent à elles seules 43 % des habitants de l'île.

À côté, 17 communautés de communes se répartissent sur le reste du territoire insulaire (6 en Corse-du-Sud et 11 en Haute-Corse). La plus vaste d'entre elles, le Spelunca-Liamone (917 km²), située en Corse-du-Sud (33 communes dont Vico), est l'une des moins peuplées avec 8 habitants au km². La moins étendue et la plus densément peuplée est la Marana-Golo : 167 km² et 142 habitants/km². Elle se situe en Haute-Corse (10 communes dont Borgo).

Une faune et une flore riches largement couvertes par des dispositifs de protection

La Corse offre toute une gamme de milieux contrastés avec une faune riche et une flore rare et diversifiée. De nombreux dispositifs permettent la préservation de ce patrimoine naturel.

Le Parc Naturel Régional de Corse créé en 1972, recouvre les quatre dixièmes du territoire insulaire et associe 145 communes des deux départements. Le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate créé par décret le 15 juillet 2016, couvre 684 100 hectares et est le plus vaste de métropole.

La Corse possède en outre 7 réserves naturelles sur des sites présentant des valeurs biologiques remarquables : l'étang de Biguglia, Scandola (figurant également au patrimoine mondial de l'Unesco), les îles Cerbicale et Finocchiarola, les bouches de Bonifacio (dont les îles Lavezzi) et les Tre Padule de Suartone et le massif du Monte Ritundu. Elles s'étendent sur une superficie globale 87 000 hectares.

De nombreux autres sites classés ou inscrits bénéficient d'une protection visant à maintenir leur aspect visuel et leurs valeurs historiques ou scientifiques.

L'acquisition d'espaces naturels constitue également un instrument efficace pour assurer leur conservation. C'est le rôle du Conservatoire du littoral qui possède aujourd'hui soixante-dix sites en Corse, représentant 20 300 hectares.

La Corse en Méditerranée

Îles de Méditerranée*



*Seules sont mentionnées les îles appartenant à un Etat européen

Indicateurs démographiques des îles méditerranéennes et de leur pays en 2016

	Population nombre	Part dans la population du pays %	Evolution de la population entre 2011 et 2016 %	Superficie totale* km ²	Densité de population** hab/km ²
France entière (+ dom)	66 638 391	100,0	2,6	632 834	105
Corse	330 455	0,5	5,1	8 680	38
Italie	60 665 551	100,0	2,2	301 336	201
Sicile	5 074 261	8,4	1,4	25 711	197
Sardaigne	1 658 138	2,7	1,0	24 090	69
Espagne	46 440 099	100,0	-0,5	505 991	92
Baléares	1 135 527	2,4	4,0	4 992	227
Grèce	10 783 748	100,0	-3,1	131 957	82
Crète	631 812	5,9	0,7	8 336	76
Iles Ioniennes	206 141	1,9	-1,5	2 307	89
Nord Egée	196 654	1,8	-2,1	3 836	51
Sud Egée	334 791	3,1	0,2	5 286	63

*Surface totale incluant les eaux intérieures comme les lacs ou les fleuves

**Pour le calcul de la densité de la population, on utilise le concept de superficie terrestre (excluant la superficie des eaux intérieures) partout où il est disponible

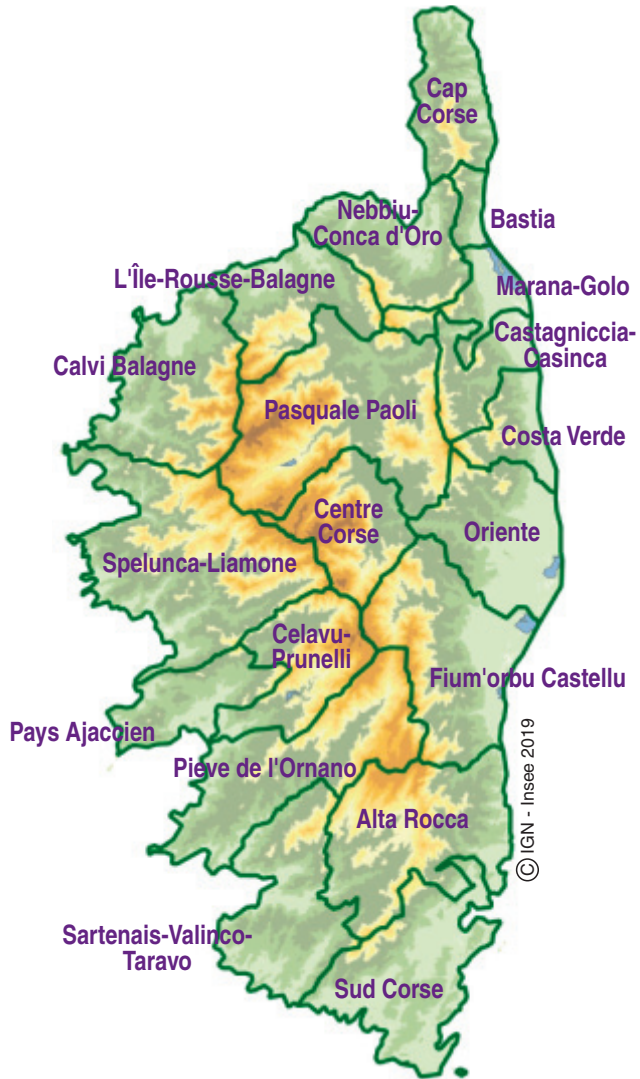
Source : Eurostat

330 500 habitants
en Corse en 2016

38 habitants au km²
densité de population
la plus faible des îles

Territoire

Les nouvelles intercommunalités



Source : Insee

917 km²
Superficie de la
communauté de communes
Spelunca-Liamone

68 km²
Superficie de la
communauté d'agglo
de Bastia

Territoire

Les dix communes les plus peuplées de la région au 1^{er} janvier 2016

Par ordre décroissant de population	Population au 1 ^{er} janvier 2016	Part dans la population régionale (en %)
Ajaccio	69 075	20,9
Bastia	44 829	13,6
Porto-Vecchio	11 813	3,6
Borgo	8 766	2,7
Biguglia	7 945	2,4
Corte	7 389	2,2
Furiani	5 682	1,7
Lucciana	5 671	1,7
Calvi	5 442	1,6
Ghisonaccia	4 196	1,3

Source : Insee, Recensement de la population 2016 - Populations légales

Les nouvelles intercommunalités

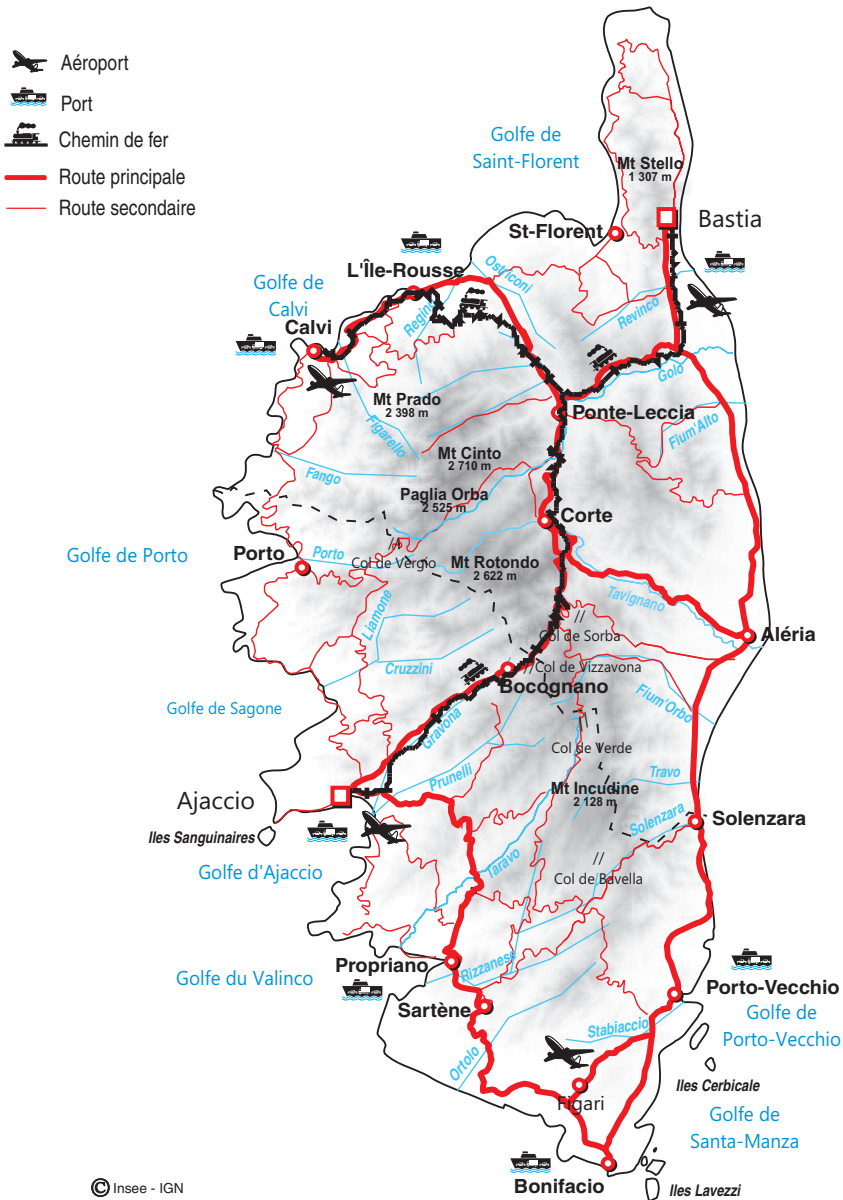
	Nombre de communes	Population 2016 nombre	Evolution de la population entre 2011 et 2016 (%)	Surface km ²	Densité hab/km ²
Corse-du-Sud	124	154 303	5,6	4 015	38
Pays Ajaccien	10	85 103	5,1	269	316
Sud Corse	7	20 848	9,3	584	36
Pieve de l'Ornano	28	12 199	9,3	657	19
Sartenais-Valinco-Taravo	18	11 515	3,5	526	22
Alta Rocca	18	8 467	3,5	680	12
Celavu- Prunelli	10	8 580	10,4	382	22
Spelunca-Liamone	33	7 591	2,5	917	8
Haute Corse	236	176 152	4,5	4 666	38
Bastia	5	58 427	3,0	68	859
Marana-Golo	10	23 720	12,0	167	142
Fium'orbu Castellu	13	12 924	5,1	636	20
Castagnicia-Casinca	42	12 433	5,1	233	53
Calvi Balagne	14	11 927	-0,5	562	21
L'Île-Rousse-Balagne	22	10 457	0,0	390	27
Costa Verde	23	10 212	10,4	185	55
Centre Corse	10	9 736	2,5	362	27
Nebbiu-Conca d'Oro	15	7 192	6,7	387	19
Cap Corse	18	6 804	4,1	306	22
Pasquale Paoli	42	6 231	-1,0	904	7
Oriente	22	6 089	4,1	466	13

Source : Insee, Recensement de la population 2016

**Ajaccio, Bastia,
Porto-Vecchio**
3 principales communes

19
intercommunalités
au 1^{er} janvier 2017

Situation géographique



4 aéroports
7 ports

1 000 km
de côtes

Espaces naturels

Réserves et parcs naturels

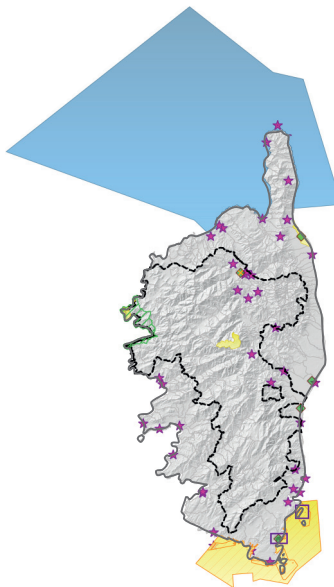
Protection réglementaire

Réserves naturelles de Corse

- moins de 1 500 ha
- plus de 1 500 ha
- × Réserves biologiques
- ★ Arrêtés de protection de biotope

Protection contractuelles

- Parc Naturel Régional de Corse
- Parc naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate
- ◆ Zones humides d'importance internationale
- Patrimoine mondial UNESCO



NB : liste non exhaustive des dispositifs de protection

Sources : MEEM (CGDD/SDES), MNHN

Dispositifs de protection des espaces naturels au 31 janvier 2018 (non exhaustif)

	Nombre	Superficie cartographique (ha)
Les inventaires		
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (*)		324 400
de type I	225	139 250
de type II	45	205 550
Principales protections réglementaires :		
Réserves naturelles de Corse	7	87 000
Réserves biologiques domaniales et forestières	1	30
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	39	2 050
Principales protections contractuelles :		
Réseau Natura 2000 (*)		1 368 400
Sites d'intérêt communautaire (pSIC et SIC), Directive Habitats		
avec plus de 50 % de milieu marin	14	1 248 800
avec plus de 50 % de milieu terrestre	56	99 000
Zones de protection spéciale (ZPS), Directive Oiseaux		
avec plus de 50 % de milieu marin	7	985 250
avec plus de 50 % de milieu terrestre	15	45 650
Parc naturel régional de Corse	1	455 800
Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate	1	684 100
Principales conventions internationales		
Zones humides d'importance internationale (Ramsar)	5	3 100
Réserve de biosphère (MAB)	1	26 900
Site Unesco du golfe de Porto, Scandola	1	11 900
Sanctuaire Pelagos	1	8 750 000
Maîtrise foncière :		
Terrains acquis par le Conservatoire du Littoral	70	20 300

(*) Les ZNIEFF et les espaces Natura 2000 sont chacun constitués de deux types de zones qui peuvent se superposer. La superficie indiquée est sans double compte.

Sources : MEEM (CGDD/SDES), MNHN

Le PNRC représente
43 %
de la surface de la Corse

Scandola créée en 1975,
première réserve
naturelle corse